

PROJET EOLIEN

TRANSPARENCE - Etat des lieux des démarches selon la Loi sur la transparence LInf

SITUATION DE FAIT ET DEMARCHES JURIDIQUES

Compte tenu des nombreuses sollicitations et interpellations de la population, qui démontrent une préoccupation par rapport à la situation du volet éolien du Plan directeur cantonal PDCant, les Conseils communaux des Communes de Billens-Hennens, La Sonnaz, Siviriez, Sorens, Les Grangettes, La Verrerie, Sâles (Gruyère), Pont-en-Ogoz et Vuisternens-devant-Romont ont décidé d'organiser une séance publique qui visera à faire le point global de la situation.

Cette séance publique d'information aura lieu le jeudi 22 juin 2023 à 20h00 à la Salle polyvalente de Sâles (Gruyère) et aura pour objet:

- Introduction par les Communes.
- Exposé de M. Laurent Sciboz, membre de la Commission de l'énergie de la Commune de Vuistemens-devant-Romont : **Présentation des documents officiels obtenus grâce à la loi sur la transparence, et éléments principaux mis en lumière.**
- Exposé de Me David Ecoffey, avocat des Communes : **Etat de fait découvert à ce jour et état des démarches juridiques en cours contre le volet éolien du Plan directeur cantonal.**

A l'issue des exposés, la population aura l'occasion de poser des questions aux intervenants et aux membres des Conseils communaux présents.

Organisation: Communes de Billens-Hennens, La Sonnaz, Siviriez, Sorens, Les Grangettes, La Verrerie, Sâles (Gruyère), Pont-en-Ogoz et Vuisternens-devant-Romont